Le Soir d'Algérie - Espace «Retraite» — E.mail : soiretraite@hotmail.com

POINT DE VUE

Pouvoir, caisses sociales et représentants insensibles

Pourquoi voulez-vous qu'après tant de sacrifices honorables, un retraité accepte n'importe quel travail le renvoyant à l'époque de l'esclavage si ce n'est que pour sauver sa dignité en s'éloignant des différents maux sociaux ? En vérité, Il faut avoir pitié des retraités mal représentés, surtout des plus âgés souffrant de maladies et autres maux sociaux. Malgré eux, ils paient régulièrement leur* zakat *(cotée officiellement au prix du gramme d'or) à chaque échéance car la mort les salue constamment ! Chaque année, le prix du kilogramme de sardines, de la patate ou du navet passe presque du simple au double.

Photo : DR

Comme il est difficile aujourd'hui de se préparer le repas du pauvre d'antan, beaucoup n'ont de choix que de se procurer le casse-croûte à la *karantita*. Face à l'inflation galopante, très vite, le nouveau retraité se rend compte de l'illusion qu'il ne peut finalement même pas se permettre un bain à hammam Meskhoutine, encore moins d'aller visiter Ghardaïa à la place d'un séjour à Marrakech avec une bonne réduction sur le billet de la compagnie Air Algérie. Il faut admettre qu'en Algérie une pension de retraite ne peut pas être qualifiée de salaire, encore moins de revenu, c'est à peine une tromperie, utile à la survie, ayant pour conséquences l'aggravation de la malvie jusqu'à l'exténuation.

Cette situation qui ne lui permet pas de vivre décemment est inextricable pour le retraité qui n'admet pas le sort s'abattant sur lui après 32 ans, voire plus, de cotisations pour son bien-être. Cette malédiction pouvait être évitée, si seulement la vieillesse pouvait. Alors, il n'est permis à personne de juger ces jeunes, en perte d'espoir, s'entassant dans des embarcations de fortune, en courant des risques inimaginables, pour aller toucher du bois ailleurs. Promulgués par un arrêté du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, les faibles taux annuels de revalorisation des pensions de retraite variant entre 5% et 7% demeurent toujours en deçà de l'augmentation des prix des produits alimentaires, des soins et des autres charges. Ces restrictions dégradent progressivement le cadre de vie du retraité jusqu'à tomber sous le seuil de pauvreté.

Mutisme et passivité de l'Etat

La «majoration de la retraite pour conjoint à charge» est revalorisée pour certains à 1732 DA par mois, somme insignifiante ne couvrant même pas une visite médicale. En ces temps de cherté, elle n'est d'aucune compensation. C'est une manière d'utiliser de beaux termes pour masquer le ridicule. L'imbroglio de la méthode actuelle de revalorisation des pensions de retraite ne finit pas de produire constamment des aberrations, à titre d'exemple, il se trouve qu'après une décennie, un chef d'entreprise, avec ses 32 ans de service, perçoit une pension inférieure au salaire d'une femme de ménage encore employée dans l'établissement.

Chaque fois la hantise l'envahit, en se faisant encore tout petit au passage de son voisin, simple ouvrier et retraité de la CRAM, qui le surpasse de loin avec seulement une quarantaine de semestres de travail. Cette méthode est abusive, arbitraire puisqu'elle s'applique seulement aux retraités de la CNR, les autres caisses appliquent d'autres plus au moins adaptées, voire même indexées aux grilles des salaires actualisés.

En ce moment, les retraités ne peuvent qu'exprimer leur déception et leur colère devant le mutisme et la passivité de l'Etat quant à leur revendication d'augmentation du montant de leur pension de retraite, qu'ils demandent d'ailleurs de revaloriser à hauteur de 100%. Arrivé au stade de pourrissement, cette situation alarmante a réveillé la centrale syndicale, une aubaine, pour faire de la politique dans l'espoir de reconquérir sa représentativité. Cette augmentation de 10% prononcée à la hâte par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, à la veille du 1er mai, une «hogra» de plus, est décrétée pour couper l'herbe sous les pieds à toute revendication à un moment où tous les espoirs sont permis au vu et au su des dernières augmentations ; à titre d'exemple, les imams ont pu obtenir le double de leurs salaires.

Quant aux retraités, la protestation demeure. Intervenir en pompier chaque année par des solutions provisoires, juste pour éviter aux retraités de sombrer dans la pauvreté absolue, démontre que la méthode de revalorisation en place est inadaptée, inconvenante, insuffisante et en contradiction avec la croissance économique, et nécessite donc un changement dans l'immédiat. Il faut rappeler que le retraité a contribué durant toute sa vie professionnelle aux dépenses de l'Etat, au détriment de ses besoins les plus élémentaires, le comble, pour se retrouver à la fin de ses jours dans une situation sociale précaire parfois indescriptible, puis pénalisé par un l'IRG progressif et sans fin retenu à la source sans aucun recours, comme si cette tranche de population pouvait bien compenser le paradis fiscal de l'économie souterraine.

Les génies de la fiscalité ont eu souvent à aménager le barème de l'IRG par le relèvement du montant de l'abattement allant de 20 000 à 40 000 DA, injuste, applicable pour les uns mais pas pour les autres.

L'Etat doit rembourser les 400 milliards de dinars avancés par la CNR

Ce barème d'imposition ne convient vraiment pas aux pensions de retraite, puisque des retenues importantes sont opérées sur les autres seuils servant de compensateurs afin de venir au secours des pensions vite dépassées par le SNMG. Ce barème d'imposition est des plus ridicules et pénalisants (nivellement par le bas), le pouvoir, les caisses, les représentants nommés par «décret» sont insensibles à cette extorsion lamineuse qui exige de ces retraités le paiement de l'IRG (impôt sur le revenu global) retenu à la source au même titre qu'un salarié. Au point où le retraité paie plus d'impôts qu'un patron d'une boucherie ou d'une supérette. Sans création d'emplois dans la légalité, le marché de l'informel prend des dimensions alarmantes au détriment de l'économie du pays, ce n'est pas ce qui inquiète le plus les institutions, il est plus facile aux décideurs d'avoir à l'index les retraités et de les prendre pour les dindons de la farce. Parce que l'Etat n'a pas remboursé les 400 milliards de dinars avancés par la CNR pour financer les départs en retraite des travailleurs dans le cadre des licenciements massifs durant les années de crise économique que les retraités doivent subir l'allègement des dépenses de cette caisse au détriment de leur cadre de vie, pourtant le Fonds de garantie des retraites institué par l'ordonnance portant loi de finances complémentaire pour 2006 est en mesure de tout supporter. Barakat ! la multiplication des aides sociales ou de solidarité qui compliquent à chaque fois l'application et l'existence. Il est temps de réparer cette injustice de trop, d'arrêter de faire du populisme sur le dos des retraités par des actions de solidarité, qui n'a que trop duré en adoptant des mesures simples, radicales et efficaces à même d'assurer une revalorisation équitable, juste, capable d'atténuer la dégradation permanente du pouvoir d'achat de cette couche sociale en proie. Dans ce sens, ce qu'il faut volontairement entreprendre par tous, comme remède, pour l'amélioration des conditions de vie des 2 millions de retraités, c'est :

1. L'indexation des pensions de retraite au SNMG en vigueur à la date de notification de la pension de retraite ;

2. La revalorisation des pensions de retraite suivant le taux d'augmentation du SNMG négocié lors de dernière la tripartite ;

3. La suppression totale de l'application de l'IRG aux retraités ou toute autre forme d'impôts. Ces mesures resteraient, du moins, la seule solution, de mon point de vue, qu'il faut mettre en place en toute objectivité pour un maintien acceptable du pouvoir d'achat des retraités. Quant à la date d'effet pour réparer les misères subies, je vous laisse le soin de remonter le temps.

I. O.,
Bab El-Oued, Alger

Prochain RDV du «Soir retraite»

Le «Soir retraite» fait une pause durant le mois d'août. Le prochain RDV est fixé au 6 septembre 2011. Du courrier postal et via Internet n'a pas encore été publié : nous le ferons à la rentrée. Nous avons privilégié ces dernières semaines les contributions de lecteurs ayant un intérêt collectif ou les courriers d'ordre général.

BOUMERDÈS

Les retraités pétitionnent

Suite à votre article sur les retraités paru dans l'édition du 7 juin 2011 du *Soir d'Algérie*, nous tenons à vous informer que les retraités de la wilaya de Boumerdès ont adressé une pétition à Monsieur le président de la République. La lettre dont nous vous transmettons une copie suivie des signatures a été postée le 25 mai 2011. Nous espérons que votre journal en fera cas dans vos prochaines éditions.

«Nous retraités soussignés, considérant les circonstances exceptionnelles qui prédominent dans les relations de travail, tous secteurs confondus (entreprises, administrations, activités tertiaires et autres). Considérant nos vies actives (professionnelles) très laborieuses que nous avions consacrées à l'Algérie sans jamais revendiquer des avantages matériels et pécuniaires eu égard à la construction du pays. Considérant les difficultés inhérentes à la vie sociale et économique que nous supportons avec peine. Considérant le discours et les orientations de votre excellence tendant à une répartition équitable des richesses nationales. Considérant les augmentations substantielles (jusqu'à 100%) dont ont bénéficié les personnels de tous les secteurs socioéconomiques, administratifs et même sécuritaires.

Considérant que les pouvoirs publics n'ont jamais procédé à une réactualisation du montant des retraites (surtout les plus faibles) en fonction de la dégradation constante du pouvoir d'achat, de l'inflation annuelle et de tous les facteurs dévalorisants. Considérant que les sommes distribuées au titre des retraites proviennent des cotisations des travailleurs et des deniers publics alors que la plus grosse part profite injustement et illégalement aux prédateurs tels que l'hérésie des prétendus cadres de la nation dont vous n'êtes pas sans ignorer toute la nuisance. Considérant la marginalisation décevante dont nous sommes victimes de la part du gouvernement, nous qui prenons en charge nos enfants à cause du chômage endémique qui touche notre jeunesse. Nous nous adressons à votre haute autorité dans un ultime recours avec espoir et confiance afin que notre démarche soit prise en considération en vue d'obtenir une augmentation que nous laissons à votre entière discrétion avec pour seule condition que celle-ci ne pourra être inférieure à 50%, bien entendu avec un effet rétroactif depuis janvier 2008.

Vous en conviendrez avec nous, Monsieur le président de la République, que la nation et ses démembrements auraient du penser à améliorer (avec gratitude) notre condition sociale par une reconnaissance pour toute l'abnégation et la conscience professionnelle dont nous avions fait preuve.

Notre détermination inébranlable et notre sagesse seront au rendez-vous. Nous vous saurions gré des dispositions que vous aurez à prendre et des instructions que vous aurez à donner aux services concernés pour une prise en charge effective de se dossier. Veuillez agréer, Monsieur le président de la République, l'expression de notre haute considération et l'assurance de notre profond respect.»